

AB INVEST HOTEL
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 10 rue Dupetit Thouars
49000 ANGERS
SIREN 889 319 257 RCS ANGERS

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 06 mars 2024

LES SOUSSIGNÉS :

La société IMMOVATION,

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 006 euros,
dont le siège social est sis 10 rue Dupetit Thouars, 49000 ANGERS,
immatriculée sous le numéro SIREN 389 925 934 RCS ANGERS,
représentée par son Président, Monsieur Alain FOURNIER,

La société JACQUEMART FINANCES,

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 20 000,00 euros,
dont le siège social est sis 15 rue C.Nungesser et F.Coli 86100 CHATELLERAULT,
immatriculée sous le numéro SIREN 883 414 187 RCS POITIERS,
représentée par son Gérant, Monsieur Bram DOUPAGNE,

Détenant ensemble 1 500 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée
AB INVEST HOTEL désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société AB INVEST HOTEL et conformément aux
dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 23 des statuts,

Après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Bram DOUPAGNE de ses fonctions de
Directeur Général à compter du 31 décembre 2023,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Nomination d'une nouvelle Directrice Générale en remplacement du Directeur Général démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés, prenant acte de la démission de Monsieur Bram DOUPAGNE de son mandat de Directeur Général à compter du 31 décembre 2023, décide à l'unanimité de le dispenser du préavis de 3 mois prévu à l'article 18 des statuts et nomme à l'unanimité en qualité de nouvelle Directrice Générale, à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2024, pour une durée illimitée :

La société JACQUEMART FINANCES,
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 20 000,00 euros,
Siège social est sis 15 rue C.Nungesser et F.Coli 86100 CHATELLERAULT,
SIREN 883 414 187 RCS POITIERS,
Représentée par son Gérant, Monsieur Bram DOUPAGNE

Conformément aux dispositions des statuts, la Directrice Générale assistera la Présidente dans ses fonctions.

Conformément aux statuts, elle aura comme la Présidente le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Monsieur Bram DOUPAGNE, au nom de la société JACQUEMART FINANCES, qu'il représente, accepte les fonctions de Directrice Générale et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Monsieur Bram DOUPAGNE prend acte que la cessation de ses fonctions de Directeur Général ne le désengage pas des cautionnements éventuels qu'il a pu souscrire dans l'intérêt de la Société.

DEUXIEME DÉCISION

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

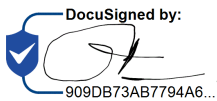
Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Signé par voie électronique le 06 mars 2024, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme <https://docusign.fr/>, ainsi que le reconnaissent et l'acceptent les associés signataires.

La société IMMOVATION

Présidente associée,

Représentée par Monsieur Alain FOURNIER

DocuSigned by:

909DB73AB7794A6...

La société JACQUEMART FINANCES

Directrice Générale associée,

Représentée par Monsieur Bram DOUPAGNE

« Bon pour acception des fonctions de Directrice Générale »

DocuSigned by:

A13D5FB7C084428...

Monsieur Bram DOUPAGNE

Directeur Général démissionnaire,

DocuSigned by:

A13D5FB7C084428...